

18/08/2009

Du côté des SOINNE

Les SOINNE sont l'une des familles étudiées par Pierre DAUDRUY et Henri LORGE et font l'objet d'un chapitre dans leur ouvrage 'Familles Anciennes de l'Audomaroise'. Dans ce livre, le premier SOINNE faisant l'objet d'une notice est Guillaume, né vers 1620, et qui fut d'abord laboureur à Blendecques. Il a été avancé l'hypothèse que Guillaume était fils de Lambert LE COIGNE et de Claude Bournonville et qu'il descendait d'un bourgeois de Chalons, Michel LE SAYNE. Il a été montré que Guillaume ne pouvait être fils de Lambert et qu'il était fils de Marie SCOTTEY de Tilques.

Toutefois, certains continuent à lier les SOINNE et les LE COIGNE sans fournir les justificatifs. Dans une généalogie présentée sur un forum Internet, il est présenté un Jean SOINE marié successivement à Antoinette DAULET (?), Marie SCOTTET et Marie BINDRE. Comme je m'intéressais aux BINDRE (voir article du 07/08/2009), j'ai donc fait une recherche dans les relevés du Gros de Saint-Omer par Yves LEMAIRE et Philippe DERIEUX. Dans les relevés d'Yves LEMAIRE, j'ai trouvé plusieurs actes relatifs à Marie BINDRE, dont la reconnaissance n° 9 du 10/01/1639 où, parmi les comparants, figure Marie BINDRE veuve de Jean SOINE, de Tilques, et la reconnaissance n° 19 du 10/12/1643. Celle-ci est très intéressante : elle porte entre autres sur une rente créée par un Jean JANEZONNE, laboureur à Tilques et Marie BINDRE le 12/11/1610. D'où l'hypothèse que SOINNE serait le diminutif de JANEZONNE (il pourrait aussi y avoir à Tilques à la même époque un JANEZONNE et un SOINNE, tous deux mariés à une Marie BINDRE ...). Je n'ai toutefois pu établir le lien entre Marie BINDRE et les LE BINDRE de Blendecques.

A noter que Marie SCOTTET était aussi veuve de Pierre SOINNE en 1638 (convention n° 4 du 24/05/1638) et toujours vivante en 1649 (obligation n° 152 du 08/11/1649). Marie BINDRE étant vivante en 1639, l'hypothèse 'Jean SOINNE marié successivement à Marie SCOTTET et Marie BINDRE' ne nous paraît pas plausible.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>